

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	2 ^{ème}
Nom de site	MANDAR	Numéro	7510058059
Adresse du site	11, rue Mandar	Hauteur	R+7 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	24/12/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	24/02/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 90° et 245°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 6 et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 (32m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 90° <5V/m - 245° <4V/m 5G (3500) : 90° <4V/m - 245° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 36.35m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 37.70m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

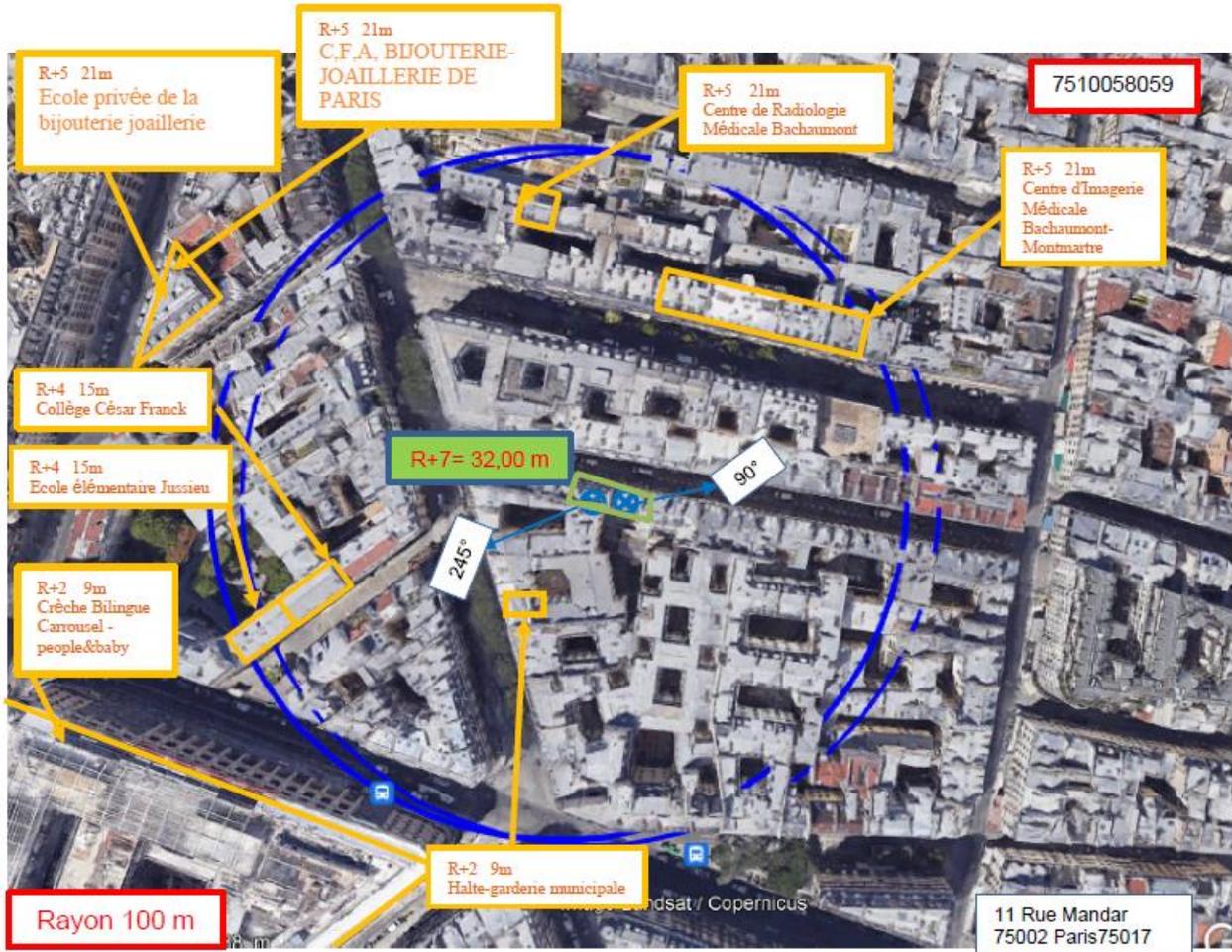
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux fixes et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

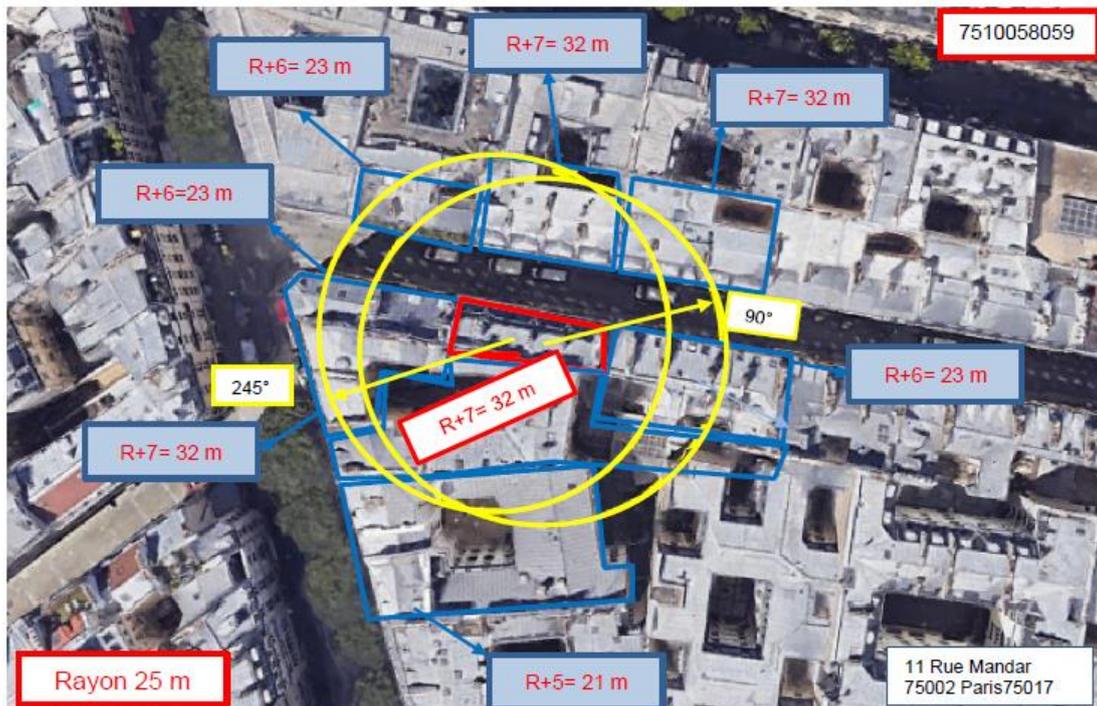
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Bilingue Carrousel - people&baby	52 Rue du Louvre, 75001 Paris	9m	OUI	165 m	0.65 V/m
Centre de Radiologie Médicale Bachaumont	18 Rue Bachaumont, 75002 Paris	21m	NON	76m	2.00 V/m
Centre d'Imagerie Médicale Bachaumont	12 -80 RUE BACHAUMONT, 75002 Paris	21m	NON	60m	3.37 V/m
Collège César Franck	7 rue de la Jussienne, 75002 Paris	15m	OUI	64m	1.85 V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JUSSIENNE	3 rue de la Jussienne, 75002 Paris	15m	OUI	86m	2.72 V/m
HALTE-GARDERIE MUNICIPALE Montmartre	54 Rue Montmartre, 75002 Paris	9m	NON	27m	0.77 V/m
Ecole privée de la bijouterie joaillerie	58 rue du Louvre, 75002 Paris	21 m	NON	107	2.31
C.F.A. BIJOUTERIE-JOAILLERIE DE PARIS	58 rue du Louvre, 75002 Paris	21 m	NON	107	2.30

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

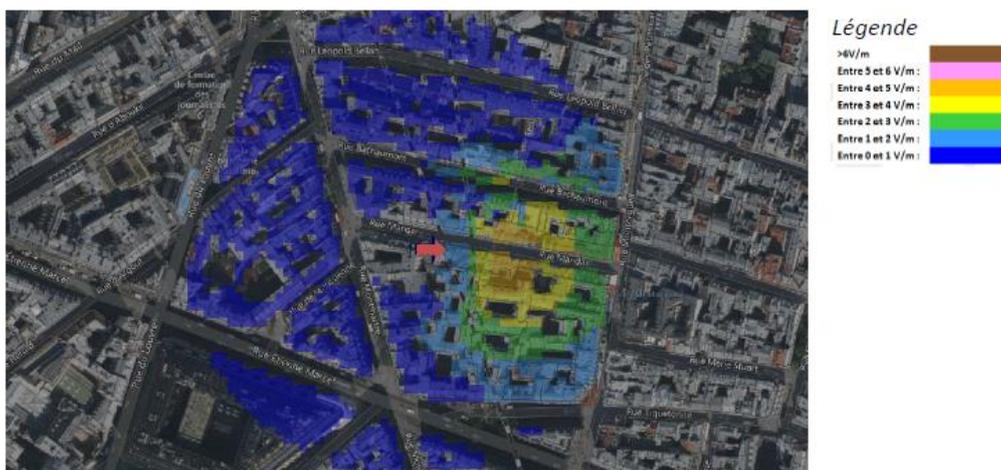
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 90°	Azimet 245°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimet 90°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 245°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 90°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 : 90°



Secteur 1 : 245°

